

162 av Kennedy
30130 Pont-Saint-Esprit
Tel : 0475500500 Fax : 0475494759
Ape 7820Z Siret 78979283500041
N° Intra communautaire:FR63789792835

Contrat de mise à disposition



Contrat 4650 Initial Semaine 17.2026

Interimaire

LBOUSTANI Anas

6 Rue Jacqueline Bret André

30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

N° Matricule 2944
Nationalité française
N° Séc. Soc. 105122B033092/75
Né(e) le 08/12/2005 à Bastia FRANCE
Qualification STAGIAIRE (Non cadre) Pcs:676a
Titre Profession C.Ident: 24/06/2034
Date Vis.Med. 11/10/2023

Motif Formation

Dates 20/04/2026 au 20/04/2026 inclus *

Durée hebdo 35,00 Hrs **Période d'essai** 2 JT
Horaires 08h30-12h00 13h30-17h00
HORAIRES VARIABLES SELON CONVOCATION
Retraite : REUNICA 33 QUAI DU Pdt PAUL DOUMER 92672
COURBEVOIE CEDEX

* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31

Chaussures de sécurité, casque et lunettes de protection sont indispensables, dès le 1er jour de formation, pour participer à la session de formation. La présentation d'une pièce d'identité en cours de validité au formateur avant la validation des acquis théoriques est obligatoire.

Dans le cas où l'accès aux équipements collectifs est assuré (art.L.124-4-7), les frais correspondants sont pris en charge par l'utilisateur L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite, sous réserve des interdictions fixées aux articles L.124-7 et L.122-3-11du code du travail. Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier. Les jours fériés dans l'entreprise utilisatrice sont dus aux salariés temporaires dans les mêmes conditions que les salariés permanents, à l'exclusion de toute condition d'ancienneté. L'utilisateur soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de prestation au dos, partie intégrante du présent contrat, et les accepter, notamment en ce qui concerne le §9.

Adr.V.M.:PREVY - 20 rue de la Floure 30200 Bagnols sur Cèze

Fait à Pont-Saint-Esprit le 17/04/2026
POUR INTERIM QUALITE
Priscilla PEYRET Responsable
d'agence

**200 rte de Marseille**
26200 Montélimar
montelimar@groupeip.fr
Intérim & Placement
RCS Aix-en-Provence: 759 792 835 tél.: 04 75 500 500
fax: 04 75 494 759

Client

INTERIM QUALITE FORMATION

162 Avenue Kennedy

30130 PONT-SAINT-ESPRIT

N° Client 00032
Contact INTERIM QUALITE IP4
Lieu Mission ONET FORMATION
26700 PIERRELATTE
Moyen Acces Moyens propres

Siret 78979283500041 **Naf** 7820Z
Effectif : 11 à 19 sal. **DuréeColl**: **Org.tps travail** :

Justificatif Lié à la formation"Travail en hauteur et port du harnais"

Caractéristiques du poste EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L ACCORD NATIONAL DU 15/10/92 SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIES DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET DE L ARTICLE L.124-21 DU CODE DU TRAVAIL

Risques professionnels Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)

Référence de commande ONET

Salaire de référence 12,02 Eur

Facteurs pénibilité (art. L.4161-1 et R.4163-7 CT): Non

Facturé

Taux horaire Facturé (ht)

12,02 Eur/H

Reglement:Chèque 30 jrs date de facture

Adr.V.M.:PREVY - 20 rue de la Floure 30200 Bagnols sur Cèze

Contrat à retourner à l'ETT signé et tamponné sous 48 H.
Signature et cachet du client PONT-SAINT-ESPRIT le
17/04/2026

162 av Kennedy
30130 Pont-Saint-Esprit
Tel : 0475500500 Fax : 0475494759
Ape 7820Z Siret 78979283500041
N° Intra communautaire:FR63789792835

Contrat de mise à disposition



Contrat 4650 Initial Semaine 17.2026

Interimaire

LBOUSTANI Anas

6 Rue Jacqueline Bret André

30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

N° Matricule 2944
Nationalité française
N° Séc. Soc. 105122B033092/75
Né(e) le 08/12/2005 à Bastia FRANCE
Qualification STAGIAIRE (Non cadre) Pcs:676a
Titre Profession C.Ident: 24/06/2034
Date Vis.Med. 11/10/2023

Motif Formation

Dates 20/04/2026 au 20/04/2026 inclus *

Durée hebdo 35,00 Hrs **Période d'essai** 2 JT
Horaires 08h30-12h00 13h30-17h00
HORAIRES VARIABLES SELON CONVOCATION
Retraite : REUNICA 33 QUAI DU Pdt PAUL DOUMER 92672
COURBEVOIE CEDEX

* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31

Chaussures de sécurité, casque et lunettes de protection sont indispensables, dès le 1er jour de formation, pour participer à la session de formation. La présentation d'une pièce d'identité en cours de validité au formateur avant la validation des acquis théoriques est obligatoire.

Dans le cas où l'accès aux équipements collectifs est assuré (art.L.124-4-7), les frais correspondants sont pris en charge par l'utilisateur L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite, sous réserve des interdictions fixées aux articles L.124-7 et L.122-3-11du code du travail. Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier. Les jours fériés dans l'entreprise utilisatrice sont dus aux salariés temporaires dans les mêmes conditions que les salariés permanents, à l'exclusion de toute condition d'ancienneté. L'utilisateur soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de prestation au dos, partie intégrante du présent contrat, et les accepter, notamment en ce qui concerne le §9.

Adr.V.M.:PREVY - 20 rue de la Floure 30200 Bagnols sur Cèze

Fait à Pont-Saint-Esprit le 17/04/2026
POUR INTERIM QUALITE
Priscilla PEYRET Responsable
d'agence

200 rte de Marseille
26200 Montélimar
montelimar@groupeip.fr
Intérim & Placement
RCS Aix-en-Provence: 759 792 835 tél.: 04 75 500 500
fax: 04 75 494 759

Client

INTERIM QUALITE FORMATION

162 Avenue Kennedy

30130 PONT-SAINT-ESPRIT

N° Client 00032
Contact INTERIM QUALITE IP4
Lieu Mission ONET FORMATION
26700 PIERRELATTE
Moyen Acces Moyens propres

Siret 78979283500041 **Naf** 7820Z
Effectif : 11 à 19 sal. **DuréeColl:** **Org.tps travail** :

Justificatif Lié à la formation"Travail en hauteur et port du harnais"

Caractéristiques du poste EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L ACCORD NATIONAL DU 15/10/92 SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIES DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET DE L ARTICLE L.124-21 DU CODE DU TRAVAIL

Risques professionnels Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)

Référence de commande ONET

Salaire de référence 12,02 Eur

Facteurs pénibilité (art. L.4161-1 et R.4163-7 CT): Non

Facturé

Taux horaire Facturé (ht)

12,02 Eur/H

Reglement:Chèque 30 jrs date de facture

Adr.V.M.:PREVY - 20 rue de la Floure 30200 Bagnols sur Cèze

Contrat à conserver. Signature et cachet du client PONT-SAINT-ESPRIT le 17/04/2026